



COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

07/2014

**Crédits complémentaires au budget de fonctionnement
pour l'année 2014**

Réf. : FI 1792
I:\2-finances\classement\1792\CCcomplémentaires 2014.docx

Savigny, le 3 octobre 2014

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En application des dispositions légales, nous sollicitons l'octroi de divers crédits complémentaires pour les dépenses sous-évaluées ou non prévues lors de l'établissement du budget 2014 et dont nous avons déjà connaissance.

2. Rubriques comptables concernées

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

2. FINANCES

220. Service financier

220.3529.00 Fonds de péréquation - alimentation

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
2'120'000.00	1'221'200.00	3'341'200.00

Justification :

*Le décompte final 2013 de la péréquation directe intercommunale laisse apparaître un solde en notre défaveur de **CHF 963'961.00**.*

*Pour 2014, l'alimentation au fonds incluant les couches population et solidarité ainsi que les dépenses thématiques, se monte à CHF 2'377'218.00, soit une augmentation de **CHF 257'218.00** par rapport au budget 2014.*

3. DOMAINES ET BATIMENTS

354. Collège du Jorat

354.3141.00 Entretien du bâtiment

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
5'300.00	16'500.00	21'800.00

Justification :

L'évier existant a été remplacé et la robinetterie raccordée à l'eau chaude. Les murs et les boiseries ont en outre été rafraîchis.

4. TRAVAUX

435. Bâtiment des Gavardes

435.3141.00 Entretien du bâtiment

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
2'000.00	10'500.00	12'500.00

Justification :

Déplacement du raccordement électrique de la ferme et pose d'un tableau indépendant dans le bâtiment de la déchetterie.

6. POLICE

612. Engagement

612.3511.00 Part péréquative réforme policière Vaud

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
180'000.00	26'400.00	206'400.00

Justification :

Le décompte final 2013 de la réforme policière pour notre commune se monte à CHF 183'991.00, soit **CHF 20'060.00** en notre défaveur. De plus, le total des acomptes 2014 est de CHF 186'299.00, soit **CHF 6'299.00** supérieur au budget.

650. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

650.3161.00 Location locaux

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
0.00	2'500.00	2'500.00

Justification :

Loyers des locaux loués à la Poste par le SDIS dont le bail a été résilié courant 2014.

650.3189.00 Frais divers

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
0.00	8'900.00	8'900.00

Justification :

Aménagement d'un local situé dans le garage des bus scolaires des Gavardes pour le SDIS.

650.3521.00 Participation SDIS « Cœur de Lavaux »

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
78'000.00	6'800.00	84'800.00

Justification :

Notre participation selon le budget définitif 2014 du SDIS se monte à CHF 24.94 par habitant contre CHF 22.94 budgétisé.

7. SECURITE SOCIALE

720. Prévoyance sociale

720.3515.00 Participation à des charges cantonales

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
2'051'000.00	232'200.00	2'283'200.00

Justification :

Notre participation définitive à la facture sociale 2013 (péréquation indirecte) se monte à CHF 2'200'213.00. Les acomptes facturés totalisaient CHF 2'010'814.00, soit un solde en notre défaveur de **CHF 189'399.00**.

Pour 2014, le montant total des acomptes payés se monte à CHF 2'093'771.00, soit une différence de **CHF 42'771.00** par rapport au budget.

730. Santé publique

730.3525.00 Participation au réseau d'accueil de jour des enfants

<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
105'750.00	74'350.00	180'100.00

Justification :

Le décompte 2013 pour l'accueil familial de jour se monte à CHF 139'335.00, soit un supplément de **CHF 61'035.00** à notre charge.
Concernant 2014, l'assemblée générale du 18 juin 2014 de l'accueil de la petite enfance du réseau d'Oron (APER0) a voté une participation supplémentaire de CHF 10.00/habitant, applicable à notre commune d'août à décembre.

3. Récapitulation

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

	<u>Budget 2014</u>	<u>Crédit demandé</u>	<u>Budget après crédit compl.</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
220	2'120'000.00	1'221'200.00	3'341'200.00
354	5'300.00	16'500.00	21'800.00
435	2'000.00	10'500.00	12'500.00
612	180'000.00	26'400.00	206'400.00
650	78'000.00	18'200.00	96'200.00
720	2'051'000.00	232'200.00	2'283'200.00
730	105'750.00	74'350.00	180'100.00
TOTAL GÉNÉRAL	4'542'050.00	1'599'350.00	6'141'400.00

4. Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n° 07/2014 du 3 octobre 2014 ;
Oui le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

D É C I D E

D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 1'599'350.00 (un million cinq cent nonante-neuf mille trois cent cinquante francs) pour couvrir les dépenses supplémentaires au budget 2014.

Au nom de la Municipalité de Savigny
Le Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 octobre 2014.

Délégué municipal : M. Jean-Philippe Thuillard, Syndic